

<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 33	L'an deux mille dix-sept, le 13 février à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil Communautaire à SEYSSEL - 74, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD
Présents : 27	<b>Date de convocation :</b> 07 février 2017
Pouvoirs : 6	<b>Présents</b> Mmes Carine LAVAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND.
Votants : 33	Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFEVERGES, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, André BOUCHET, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD
Pour : 33 Contre : 0 Nul : 0	<b>Pouvoirs</b> Mme Christine VIONNET a donné pouvoir à M. Hugues PERROT, M. Joseph TRAVAIL a donné pouvoir à M. Gilles PILLOUX, M. Bernard CHASSOT a donné pouvoir à M. Patrice GAILLARD, M. Bruno PENASA a donné pouvoir à M. Orlando DOMINGUES, M. Alain CHAMOSSET a donné pouvoir à M. Patrick FALCOZ, M. Jean-Paul FORESTIER à M. Christian VERMELLE.
N° CC 09/2017	<b>Absents excusés</b> M. Thierry DEROBERT  Mme Marthe CUTELLE été élue secrétaire de séance

**Objet : Tableau des emplois permanents de la collectivité**

Il est rappelé que l'organigramme de la CCUR est organisé sur la base :

- Direction générale des services,
- Pôle Finances, budget et juridique,
- Pôle Ressources humaines,
- Pôle Urbanisme et Aménagement,
- Pôle Développement économique,
- Pôle Environnement,
- Pôle Tourisme,
- Pôle Développement social,
- Pôle Bâtiment et services techniques.

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-41-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'ensemble des personnels des établissements publics de coopération intercommunale fusionnés est réputé relever de l'établissement public issu de la fusion dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les siennes. Aussi, il convient d'approuver le tableau des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services de la Communauté de Communes Usse et Rhône en vigueur au 1er janvier 2017 sur proposition de l'autorité territoriale.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-41-3,
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 13 décembre 2016 portant fusion des Communautés de Communes de la Semine, Val des Usses et du Pays de Seyssel relatif à la mise en œuvre de ladite fusion,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,
- Vu le tableau des emplois permanents en vigueur au 1er janvier 2017 qui s'établit comme suit :

**TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE  
AU 01/01/2017**

FILIERE	EMPLOI	LISTE DES GRADES AUTORISES PAR L'ORGANE DELIBERANT	POSTES CREES Temps Complett	POSTES POURVU STC	POSTES CREES Temps Non Complett	QUOTIT E	POSTES POURVU S TNC
T E C H N I Q U E	Agent technique polyvalent déchetterie et bâtiments	Adjoint technique			1	29,50h	1
	Technicien déchetterie et bâtiments	Adjoint technique principal de 2ème classe Adjoint technique principal de 1ère classe	1	1			
	Agent d'entretien des locaux	Adjoint technique principal de 2ème classe			1	28h	0
	Responsable de service SPAC	Technicien principal 1ère classe Technicien principal 2ème classe	1	1			
	Responsable de pôle environnement	Ingénieur Technicien principal 1ère classe	1	1			
	Agent technique environnement	Adjoint technique principal de 2ème classe	2	2			
	Agent de déchetterie	Adjoint technique	1	1			
	Technicien SPAC	Adjoint technique	2	2			
	Technicien SPAC	Adjoint technique	1	1			
	Responsable de service SPANC	Technicien principal de 2ème classe	1	1			
	Agent d'entretien des locaux	Adjoint technique			1	20h	1
	Responsable de pôle bâtiments / services techniques	Agent de maîtrise principal	1	1			
	Agent technique polyvalent services techniques	Adjoint technique	2	2			
	Agent technique polyvalent services techniques	CAE - Emploi d'avenir	1	1			
	Technicien bâtiments	Adjoint technique principal de 2ème classe	1	1			
Agent d'entretien et cuisine multi-accueil Les P'tits Lutins	Adjoint technique			2	21h	2	

A M I N  I S T R A T E V E	Agent d'accueil Bureau Touristique	Adjoint administratif Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	1				
	Assistante au responsable de pôle urbanisme / développement économique	Adjoint administratif Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	1				
		Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	1				
		Adjoint administratif principal de 1ère classe Rédacteur						
	Assistant de gestion ressources humaines	Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe Rédacteur	1	0				
	Assistante pôle urbanisme et gestionnaire transports scolaires	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	1				
	Responsable du pôle ressources humaines	Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur principal de 1ère classe	1	1				
	Agent comptable	Adjoint administratif principal de 2ème classe	2	1				
	Coordinateur service enfance et gestionnaire transports scolaires	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	1				
	Agent d'accueil et secrétaire du DGS	Adjoint administratif de 1ère classe	1	1				
	Agent secrétariat général	Rédacteur	1	0				
	DGS	Attaché	1	1				
	Directeur EPIC tourisme	Attaché	1	1				
	Secrétaire développement économique / environnement	Adjoint administratif	1	1				
	Responsable de pôle finances	Attaché principal	1	1				
	Agent comptable	Adjoint administratif	1	1	1	17,5h	1	
	Agent comptable	Rédacteur	1	1				
	SOCIA LE	Agent de portage des repas	Agent social principal de 2ème classe	1	1			
		Agent de multi-accueil Les P'tits Lutins	Agent social			4	28h	4
Agent de multi-accueil Les P'tits Lutins		Agent social			1	17,5h	1	
MEDIC O	Responsable de service petite enfance secteur Semine (directrice multi- accueil Les P'tits	Infirmier en soins généraux de classe supérieure	1	1				

SOCIA LE	Lutins)						
	Agent de multi-accueil Les P'tits Lutins	Auxiliaire de puériculture principal de 2eme classe	1	1	2	24,5h	2
	Agent de multi-accueil Les P'tits Lutins	Auxiliaire de puériculture principal de 2eme classe			1	17,5h	1
	Directeur adjoint multi-accueil Les P'tits Lutins	Educateur Jeunes Enfants			1	17,5h	1
			34	31	15		14

Considérant que l'ensemble des personnels des établissements publics de coopération intercommunale fusionnés, soit la Communauté de Communes de la Semine, du Val des Ussets et du Pays de Seyssel relève de droit de l'établissement public issu de la fusion dénommé Communauté de Communes Ussets et Rhône.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré

- approuve les tableaux des emplois permanents en vigueur au 1er janvier 2017, de la Communauté de Communes Ussets et Rhône, établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion susvisée.
- déclare qu l'ensemble des dispositions concernant le personnel en vigueur au sein de la Communauté de Communes Ussets et Rhône composée de 26 Communes membres sont maintenues pour l'ensemble du personnel relevant de la Communauté de Communes Ussets et Rhône, établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion des Communautés de Communes la Semine, du Val des Ussets et du Pays de Seyssel.
- dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrit au budget.
- charge le Président de l'exécution de la présente délibération.

Le Président  
Paul RANNARD



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le président

Paul RANNARD

